

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 février 2024

LES VICTIMES DE VIOLENCES PHYSIQUES OU SEXUELLES ENREGISTRÉES PAR LES SERVICES DE SÉCURITÉ EN 2023

Retrouvez la publication [ici](#)

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)
Intestats Info Rapide n°32, paru le 29 février 2024

En 2023, 444 700 victimes de violences physiques ont été enregistrées comme crimes ou délits, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2022. Plus de la moitié sont des victimes de violences intrafamiliales. Les services de sécurité ont également enregistré 114 100 victimes de violences sexuelles (crimes ou délits), soit également une hausse de 7 % par rapport à 2022. Près des trois quarts de ces violences ont été commises en dehors de la famille.

En 2023, les services de police et de gendarmerie nationales ont enregistré, au titre de crimes et de délits, 444 700 victimes de violences physiques, dont 96 700 sont mineures (22 %) et 114 100 victimes de violences sexuelles, dont 65 300 sont mineures (57 %). Plus de la moitié de ces violences physiques enregistrées sont commises dans le cadre intrafamilial (conjugal ou non), que les victimes soient majeures ou mineures (respectivement 53 % et 54 % des victimes). Cette part est beaucoup plus faible pour les violences sexuelles dont la majorité a lieu en dehors du cadre familial (77 % des victimes majeures et 70 % des victimes mineures).

Dans un contexte de libération de la parole et d'amélioration des conditions d'accueil des victimes de violences intrafamiliales et de violences sexuelles par les services de police et de gendarmerie, le nombre de victimes de violences physiques enregistrées a augmenté de +7 % en 2023 : +10 % dans le cadre familial contre +3 % en dehors. De même, le nombre de victimes de violences sexuelles enregistrées par les services de sécurité a également augmenté de +11 % dans la sphère familiale contre +7 % en dehors (soit +7 % pour l'ensemble).

Les victimes de violences physiques sont le plus souvent des hommes lorsqu'elles ont été commises en dehors de la sphère familiale (69 %) et des femmes dans la sphère familiale (75 %). Les victimes de violences sexuelles sont toujours très majoritairement des femmes, quel que soit le contexte de commission et l'âge des victimes (85 %).

À propos du SSMSI

Au sein du ministère de l'Intérieur, le SSMSI est le service statistique en charge de la sécurité intérieure, rattaché à la fois à la police et à la gendarmerie nationales. Il compose avec l'Insee et 15 autres services statistiques ministériels le service statistique public coordonné par l'Insee.

Créé fin 2014, le SSMSI a pour mission de produire et de mettre à disposition du grand public et des services du ministère des statistiques et des analyses sur la sécurité intérieure et la délinquance. Comme les autres membres du service statistique public, il respecte un certain nombre de règles visant à maintenir la confiance dans les informations produites et diffusées, en particulier indépendance professionnelle, fiabilité, neutralité, qualité des processus, méthodologie solide, accessibilité. Son programme de travail fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des utilisateurs au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis). Son activité est évaluée par l'Autorité de la statistique publique (ASP).

Toutes les publications du SSMSI sont disponibles et téléchargeables en ligne sur son site internet <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats>

[SSMSI sur Twitter](#)

[SSMSI sur LinkedIn](#)

[Contact presse :](#) ssmsi-communication@interieur.gouv.fr